

**Zeitschrift:** Le pays du dimanche  
**Herausgeber:** Le pays du dimanche  
**Band:** 5 (1902)  
**Heft:** 233

**Artikel:** Mauvaises langues  
**Autor:** A. F.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-251683>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

tablir leurs anciennes relations commerciales. Cent ans après ces abominables événements de la guerre de Trente Ans, les mères racontaient encore avec effroi, à leurs enfants, les scènes de barbarie et de cruautés des Suédois et des Français. Aujourd'hui encore, après plus de deux siècles, on n'a pas oublié « les Suèdes » et leurs cruautés et la haine qu'ils vouaient à tout ce qui rappelait le catholicisme.

## CHAPITRE VII

*Le château de Spiegelberg ruiné. — Saignelégier centre des affaires aux Franches-Montagnes. — La Sainte de la Bosse. — Incendie de Saignelégier. — Orages, tempêtes, désastres. — L'ermite Jean Ambroise Brossard, des Pommerats. — Le château de Franquemont. — La justice dans cette baronnie. — Le rôle de la paroisse de Goumois. — Rôle des paroisses des Franches-Montagnes. — Rôle de l'Archidiacre de Montier-Grandval. — L'hiver de 1699. — Bâtisse de la châtellenie de Saignelégier. — Procès au sujet de la commune de Rebètelier, qui demandait son annexion à la paroisse de la Madeleine. — Reconstruction de l'église de Bellelay.*

Le château de Spiegelberg, qui était resté dans le domaine des Evêques de Bâle, en 1587, quand le grand évêque Christophe de Blarer l'eût dégagé des hypothèques dont il était grevé, fut tour à tour occupé par les Suédois et les Français pendant la guerre de Trente-Ans. Ces troupes le dévastèrent tellement qu'on finit par l'abandonner peu à peu. Le châtelain des Franches-Montagnes n'y résidait plus depuis longtemps. C'est à Saignelégier qu'il s'était établi. Ce village devint ainsi le centre principal de tout ce pays. C'est à l'époque du transfert de la justice de Spiegelberg à Saignelégier que fut construit le bâtiment, appelé la châtellenie, qu'on agrandit encore en 1775 par l'établissement de nouvelles prisons.

L'année 1664 fut particulièrement fatale à la Montagne. D'épouvantables orages fondirent sur ce pays qui fut tellement ravagé, que c'était pénible à voir, dit le chroniqueur de cette époque. La grêle causa d'affreux désastres. Au Noirmont toutes les fenêtres de l'église et des habitations furent brisées. Pour comble de malheurs, une forte gelée arriva avant qu'on eût fait la moisson.

presque quotidien, reprit seul le chemin des paquis.

Yamina sourit à ses enfants ; tous deux coururent dans les bras qu'elle leur tendait.

Après les avoir caressés longuement, elle rentra, s'accroupit sur la natte et exigea d'Alim et d'Aïcha qu'ils en fissent autant.

Elle leur annonça alors qu'elle avait une grande nouvelle à leur apprendre.

— L'amie Renée a-t-elle visité Yamina ? demanda Alim, qui ne voyait pas la possibilité d'une grande nouvelle venant d'autre part que de sa protectrice.

— A-t-elle apporté des dragées pour Aïcha ? ajouta la fillette.

— Oui, mes trésors, répondit la pauvre mère, l'amie bien-aimée a encore honoré de sa présence le gourbi ; elle a laissé des bonbons aux enfants de Yamina, qu'elle aime... qu'elle aime...

Elle s'arrêta ; ses lèvres tremblantes se refusaient encore à ajouter « qu'elle aime comme une seconde mère »

Aïcha reprit :

La verrons-nous longtemps ? Viendra-t-elle

L'année suivante nouveaux désastres causés par des tempêtes continues. Beaucoup de maisons furent à moitié démolies. Il y eut de grands dommages dans les forêts et une quantité de bestiaux périrent.

Le 6 décembre 1625 mourut saintement, au monastère de l'Annonciade de Pontarlier, une pieuse religieuse, sœur Marie-Hyacinthe, connue dans le monde sous le nom de Jeanne Froidevaux. Cette religieuse, la plus pure gloire de la paroisse de Saignelégier, naquit à la Bosse le 15 août 1596. Son père Adam Froidevaux, du Noirmont, était maître-bourgeois de la Franche-Montagne des Bois. Sa mère s'appelait Françoise, fille de Jean Guenat, du Noirmont. C'était une famille distinguée, riche autant que pieuse.

Toute jeune encore, Jeanne Froidevaux jeûnait les mercredi et vendredi. Elle laissait volontiers de côté les jeux et les amusements propres à son âge pour passer une grande partie de la journée à la prière et aux bonnes œuvres. Elle jeûnait souvent et se donnait la discipline afin de gouverner sa nature. A 12 ans elle eut le bonheur de faire sa première communion. Les jours de communion la rendaient si heureuse et si détachée des choses de ce monde, qu'elle ne prenait pas de nourriture et quand sa pieuse mère voulait lui en faire prendre, elle s'en trouvait toujours très mal.

(A suivre.)

## Mauvaises langues

N'allez pas croire, chers lecteurs, que sous ce titre un peu banal, il s'agisse simplement de la langue des femmes !

Non, ce n'est pas précisément cela, et d'ailleurs je ne tiens pas à mettre en basse cause tout langage féminin comme certains optimistes ont parfois l'habitude de le faire.

Sous ce titre : mauvaises langues, je ne nomme personne, et chacun par conséquent, aussi bien l'homme que la femme, peut en prendre sa part.

« Mauvaise langue ! Qu'est-ce à dire ? Ah ! certes, il y a beaucoup à dire sur cette classe de gens qui semblent faire profession absurde de répandre autour d'eux tout ce qu'ils savent, soit bon, soit mal sur leurs voisins et mêmes leurs amis.

toujours chez Abdallah ? Aïcha voudrait que ce fût souvent, parce que... parce que... Yamina est heureuse lorsqu'elle voit l'amie de la France.

— Non, amour de ma vie, ses pieds ne la conduiront pas longtemps dans le gourbi ; elle va retourner dans son pays, dans un mois, dans quelques jours, Yamina ne sait pas exactement. Elle ne partira pas seule. Alim et Aïcha... la suivront. Abdallah en a décidé ainsi.

— Et Yamina ? questionna la fillette.

— Yamina est épouse et mère, elle se soumet en attendant que ses enfants, devenus grands, viennent la rejoindre ou la chercher, pour la conduire dans l'heureux pays.

Alim est grand, Yamina, regarde, dit le petit garçon en se levant, et Alim ne partira pas, si Yamina ne le suit.

— Alim ne partira pas ?...

— Non il doit rester, parce que tu sais... tu sais.

— Yamina ne sait rien ; que le cher trésor parle.

— Eh bien ! il faut qu'Alim reste, pour... te préserver lorsque Abdallah lèvera la ma-

Cette classe de gens que je qualifie tout simplement d'hypocrites, est malheureusement très répandue, car ce n'est pas seulement à la ville qu'elle se rencontre ; nos villages, même nos moindres hameaux ne sont point exempts de cette maladie infernale qui s'appelle la médisance.

Ces personnes, dont il faut se garer avec soin, sont précisément celles qui vous font beau semblant, qui vous parlent avec des airs tout-à-fait naïfs, simples et bons à la fois et, dès qu'elles vous ont tourné le dos, agissent alors envers vous comme de vraies girouettes. Ce serait, de vrais phonographes, si comparées à cette merveilleuse invention du célèbre Edison, elles n'avaient en outre le don d'agrandir et de rendre piquantes au dernier point les paroles pour la plupart mensongères dont elles ont si souvent mal interprété le sens et la portée. La moindre intrigue à l'adresse du voisin, le plus subtil cancan à l'adresse d'un autre leur parvient-il aux oreilles ? mues par une puissance diabolique, ces mêmes personnes s'en vont aussitôt publier la chose, sans ménagements et sans se faire faute de donner à leurs paroles une portée plus grande et plus honteuse à l'adresse de ceux qui sont leurs victimes.

Et sait-on encore tout le mal que les calomniateurs peuvent faire à leur entourage, simplement pour n'avoir point retenu leur langue en bride ? Par cela même, nous avons pu voir de brillants avenir détruits, de bons rapports entre voisins et amis anéantis pour toujours, et même, dans certains cas, pousser au suicide et au crime, certaines natures trop fières qui tenaient à leur réputation que l'on venait de faner à jamais.

Et le remède à cela, me direz-vous, n'y a-t-il donc pas de remède infailible pour se garer du fléau calomniateur si répandu dont la Société ancienne et moderne a senti si souvent les attaques terribles ?

Ce vingtième siècle, dont on espère tant, ne verra-t-il pas tomber dans l'oubli ces sentiments d'égoïsme, de haine et de jalousie qui sont l'apanage de tous ceux qui font profession de médiser sur le compte des autres et qui font tant de mal dans certains milieux ?

Le remède à cela n'est point, comme me le disait récemment une victime de ces grossières calomnies, de couper la langue à tous ceux qui s'en servent si mal à propos.

Pour échapper aux attaques parfois si cruelles des médisants et des calomniateurs, il est dans l'intérêt de chacun de veiller tout d'abord à ses

traque.

La musulmane ne s'attendait pas à une résistance de la part de son enfant. Devant le ton résolu du petit brave, elle réunit tout ce qui lui restait de courage, eut la force de sourire pour tromper l'innocent, et dit :

— Mais Yamina veut aussi qu'Alim et Aïcha voient la France ; Yamina ne peut être heureuse qu'à cette condition ; car Abdallah a juré de ne plus frapper Yamina en l'absence des enfants.

— Alim alors partira, reprit d'un ton résolu le pauvre convaincu, demain, si tu le veux, ce soir même...

Aïcha aussi s'en ira, ajouta la mignonne, dont les mains caressaient les joues de la martyre.

— Yamina savait qu'Alim et Aïcha étaient de bons petits cœurs, murmura la mère ; elle savait qu'ils ne voudraient pas la faire souffrir. Et dans la même étreinte, elle pressa sur son sein Alim et Aïcha.

— Dieu grand ! invoqua-t-elle, ne me fais pas défailir avant leur départ.

(La suite prochainement.)

propres paroles, de ne rechercher qu'une compagnie digne et sérieuse, et surtout, si l'on sait une mauvaise chose à l'adresse du prochain, de la garder pour soi et de ne pas la répandre pour en faire l'objet d'une polémique et peut-être d'un scandale.

A. F.

## Petite chronique domestique

*Conseils aux mères de familles. — Comment on mange les fraises? — La tuberculose et les timbres postes. — Avis utiles.*

Que d'enfants enlevés par la cholérine! que de petites fosses creusées, dans notre cimetière bruntrutain, par cette terrible maladie des nourrissons. Elle est due au développement de germes infectueux qui amènent de véritables troubles dans l'organisme.

Les feuilles d'hygiène attirent l'attention des nourrices sur l'importance de ne plus donner, dans ces conditions du lait à l'enfant, car ce liquide ne tarde pas à se putréfier; il devient un excellent terrain de culture pour les nombreux microbes qui pullulent dans le tube digestif; la virulence des germes et la formation des poisons augmentent, les vomissements continuent, la diarrhée persiste, l'état général s'aggrave.

Dans la cholérine, l'abstinence de lait s'impose, et il est absolument prouvé aujourd'hui que l'enfant supporte très bien l'abstinence de nourriture pendant un ou même deux jours, à condition qu'on lui fournisse, sous forme d'eau bouillie, assez de liquide pour obvier à la déshydratation des tissus.

Pour supprimer toute fermentation anormale dans l'estomac ou l'intestin, on doit donc, lorsque des selles vertes abondantes et des vomissements annoncent la cholérine, mettre l'enfant à la diète hydrique, en se rappelant qu'il faut, dans cette diète, remplacer la quantité de lait qu'on ne donne pas par une quantité au moins équivalente d'eau.

L'eau qu'on présente à l'enfant doit avoir été stérilisée par l'ébullition, et on doit avoir soin de conserver ce liquide dans le vase où il a bouilli, pour éviter une nouvelle souillure de l'eau par des transvasements inutiles. L'eau est donnée froide, à la température de la chambre, dans un biberon soigneusement nettoyé à l'eau bouillante.

On tâche de faire prendre l'eau pure, et ce n'est que lorsque l'enfant la refuse absolument qu'on ajoute un peu de sucre. Suivant les cas et suivant l'âge, on donne 50 grammes d'eau toutes les demi-heures ou 100 grammes toutes les heures ou 150 grammes toutes les heures et demie ou toutes les deux heures.

Dans la cholérine, cette diète sévère doit être observée pendant vingt-quatre heures au moins. Lorsque les vomissements ont disparu et que la diarrhée paraît s'éteindre, on recommande, toutes les quatre heures, une petite tétée ou 20 grammes de lait stérilisé additionnés de 40 grammes d'eau sucrée à 40/0. On continue, entre ces repas, à donner de l'eau bouillie, de façon que l'enfant absorbe une quantité suffisante de liquide, et ce n'est qu'insensiblement qu'on revient au régime habituel, en ayant soin de bien l'ordonner suivant l'âge ou plutôt suivant le degré de développement de l'enfant.

Pour soutenir les forces de l'enfant pendant la diète hydrique, il peut être avantageux de faire des injections hypodermiques d'eau salée et de donner trois à quatre fois par jour un bain chaud (35° c.) de 5 à 10 minutes, pour exercer une action révulsive sur la peau et favoriser la sécrétion de l'urine et par là l'élimi-

nation des poisons qui résultent des putréfactions intestinales. Ce n'est que lorsque la fièvre est élevée (39 à 40° c.) qu'on fera usage de bains frais à 30° c.

La fraise parfumée, particulièrement la petite fraise des bois, a la réputation d'être un fruit hygiénique, aussi Crébillon et Fontenelle allaient-ils jusqu'à lui attribuer leur longévité exempte d'infirmités. La fraise n'est cependant pas un fruit des plus digestibles et elle a causé déjà plus d'une indigestion. Brillat-Savarin a conseillé, non sans raison, d'ajouter à la fraise un peu de jus d'orange ou de citron. Un peu de vin ou quelques gouttes de bon vinaigre de vin ajoutés aux fraises préalablement roulées dans le sucre en développent l'arôme et les rendent moins indigestes. La crème à la fraise est souvent mal supportée par les estomacs délicats qui feront bien de lui préférer une compote préparée de la façon suivante :

Lavez et épluchez 500 grammes de belles fraises des bois. Faites un sirop avec 250 gr. de sucre et 2 décilitres d'eau; écumez, jetez les fraises dans le sirop bouillant et retirez du feu. Laissez reposer 20 minutes, donnez de nouveau une onde et versez dans un compotier; laissez refroidir. Cette compote rafraîchissante est très agréable pour les malades et les convalescents.

Lorsqu'on veut conserver du jus de fraises, on procède comme suit :

On lave et épluche les fraises, puis on les jette dans une casserole émaillée au fond de laquelle on verse 2 ou 3 cuillerées d'eau et on les chauffe très lentement sur un feu doux. On remue de temps à autre, et quand le jus commence à se séparer du fruit, on soumet les fraises à une plus forte température jusqu'à ce qu'elles entrent en ébullition. On verse alors le tout dans une chausse et laisse égoutter, sans presser. On peut procéder à l'opération d'écrite ci-dessus le soir et laisser égoutter le fruit toute la nuit. Quand le jus a fini de couler, on le remet sur le feu, en ajoutant 50 à 100 gr. de sucre par litre. On chauffe jusqu'à ébullition et verse dans des bouteilles propres, tenues remplies d'eau chaude jusqu'à ce moment; on bouche aussitôt, cache les bouteilles après refroidissement et les range dans un endroit sec, sombre et frais.

M. le Dr Busquet, attaché au laboratoire de bactériologie de l'hôpital militaire du Dey, à Alger, attire l'attention sur un mode de transmission possible de la tuberculose. Il reçut dans son service un jeune soldat atteint de phthisie pulmonaire et dans les crachats duquel fourmillaient les bacilles de Koch; cet homme était grand collectionneur de timbres qu'il collait régulièrement sur un album avec sa salive, au moyen de petites fiches de papier gommé. Le Dr Busquet acheta à ce soldat 300 timbres préparés pour les échanges et porteurs d'une fiche gommée collée avec la salive; il les plaça dans une éprouvette et les recouvrit d'un demi-litre d'eau stérilisée. Après 24 heures d'immersion, l'eau fut inoculée à des cobayes, et sur huit animaux inoculés huit devinrent tuberculeux, tandis que les témoins restèrent intacts. Cette expérience démontre que les timbres-poste peuvent devenir une source de transmissions de maladies infectieuses, surtout parmi les enfants qui appliquent volontiers la langue sur les timbres collectionnés et reçus en échange. On doit donc conseiller aux collectionneurs de ne pas porter à leur bouche les timbres qui ont déjà passé par d'autres mains, ou, plutôt encore, par d'autres langues.

Pour parfumer le linge. — On prépare des sachets qu'on dépose dans le linge après les avoir remplis du mélange suivant :

Roses de Provins . . . . .	500 gr
Iris concassé . . . . .	500 »
Clous giroflés . . . . .	32 »
Muscades . . . . .	32 »
Grains d'ambrette pulvérisés . . . . .	60 »

## Menus propos

A propos du couronnement d'Edouard VII. De tous côtés, des sociétés se fondent à un capital considérable, pour construire des estrades, établir des tribunes, organiser des tréteaux situés sur le passage du cortège royal, et où le moindre siège coûtera, pour les amateurs, de 3 à 8 livres sterling (lisez 200 francs).

Une société, entre autres, a loué toute une partie de Trafalgar square et a élevé d'immenses baraquements, pour la sous-location desquels elle se livre, par affiches et par annonces dans les journaux, à une publicité effrénée.

L'appel au public est rédigé en termes chaleureux d'où le bluff n'est pas exclu.

Une de ces affiches tentatrices, qui couvre une page entière d'un grand journal anglais, contient, notamment, cette phrase vraiment extraordinaire :

DÉTAIL IMPORTANT. — *L'argent sera rendu si la procession n'a pas lieu !!*

M. Romain Daurignac, auteur. — C'est M. Mainguet, chef de la maison Plon, qui parle à un rédacteur du *Gaillou*.

— En juillet 1890, nous vîmes arriver le dessinateur Riou, accompagné d'un grand monsieur aux allures de rastaquouère, portant beau et causant avec abondance. Il nous offrit un manuscrit, le récit de ses voyages dans l'Amérique du sud; des illustrations de Riou y étaient jointes. M. Romain Daurignac — Riou nous l'avait présenté sous ce nom — nous proposa d'éditer le volume à ses frais.

— Ces frais vous furent-ils payés ?

— Très exactement : le livre qu'il nous demanda d'éditer luxueusement fut tiré à trois mille exemplaires d'un coût total de 15,000 francs sans parler du prix des illustrations qui furent directement payées par l'auteur à Riou.

— Et le livre se vendit-il ?

— Très mal; et cependant il est d'un joli aspect, jugez-en.

Et M. Mainguet nous lend un superbe volume in-8° : *Romain d'Aurignac, Trois ans chez les Argentins, luxueusement illustré*. Sur la couverture l'auteur, sous les traits d'un *gauche à cheval*, fuit, à travers les pampas, en jetant son *lasso*, un symbole dont le sens n'est que trop clair pour les créanciers de la famille Humbert.

S'il faut en croire une information venant d'outre-mer, une mode tend à s'introduire chez les jeunes Américaines : celle de priser. On prétend que nombre de charmantes *girls* délaissent l'éventail pour la tabatière.

Les hommes commencent à abandonner complètement celle-ci. Hourra pour le féminisme qui va empêcher ce pittoresque ustensile de tomber au rang des archaïques curiosités !

Maintenant, ces jeunes personnes sont-elles sûres que les prétendus ou prétendants verront avec plaisir leurs douces fiancées prendre l'ha-